FÉVRIER 2021

LA SITUATION DE LA PROSTITUTION EN FRANCE



FACT-S

Fédération des Actrices et Acteurs de Terrain et des Survivantes de la Prostitution, aux côtés des Personnes Prostituées









FACT-S



Fédération des Actrices et Acteurs de Terrain et des Survivantes de la Prostitution, aux côtés des Personnes Prostituées









+ de 8000 •

personnes rencontrées chaque année



+ de 3000
 personnes accompagnées

• 34 %

des départements français



1

•1/3

des commissions départementales

2/3

des parcours de sortie depuis 2017





•1/3

des stages de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels

• 230 salarié·es





DES ASSOCIATIONS PRÉSENTES SUR LE TERRAIN

Nos associations sont présentes, dans 34 départements, auprès de 8000 personnes prostituées, que ce soit dans la rencontre sur les lieux de prostitution, l'accompagnement inconditionnel et/ou vers la sortie de prostitution, la sensibilisation des « clients » prostitueurs interpellés pour l'infraction de recours à la prostitution, la formation, la prévention et la sensibilisation.

AUX CÔTÉS DES PERSONNES PROSTITUÉES

Nos associations agissent aux côtés et avec les personnes prostituées. Actrices des décisions qui les concernent, les personnes prostituées témoignent, s'engagent, prennent part aux discussions collectives et aux réflexions sur les actions mises en place.

AVEC LES SURVIVANTES DE LA PROSTITUTION

Dans la suite de cette logique, des survivantes de la prostitution sont impliquées dans FACT-S, en tant qu'expertes du système prostitueur, et militantes actives pour que la voix de la majorité puisse être entendue.

UNE VOIX COLLECTIVE

La fédération d'actrices et d'acteurs ainsi constituée a pour objectif de faire savoir la réalité du système prostitutionel, à travers l'action et les témoignages de celles et ceux qui sont au plus près de cette réalité. Cette fédération est abolitionniste, féministe, apolitique et aconfessionnelle.



Communiqué de presse 11 février 2021









2,4 MILLIARDS D'EUROS POUR UNE PHASE II DE LA LOI PROSTITUTION

LES ASSOCIATIONS DE TERRAIN DEMANDENT UNE PHASE II DE LA LOI DU 13 AVRIL 2016 ET 240 MILLIONS D'EUROS SUR DIX ANS POUR ASSURER LA SORTIE DE PROSTITUTION POUR 40 000 PERSONNES

Près de cinq ans après son adoption, FACT-S demande qu'en 2021 soit lancée une phase II de la loi. Les associations de terrain de soutien aux personnes prostituées et des survivantes de la prostitution demandent une généralisation et une homogénéisation de l'application des dispositions de la loi sur tout le territoire. Elles demandent également des moyens, afin de permettre à 40 000 personnes de sortir de la prostitution. Dans un contexte sanitaire qui précarise encore plus les personnes en situation de prostitution, il est urgent d'agir massivement.

Les associations de terrain aux côtés des personnes prostituées et des survivantes de la prostitution, réunies au sein de FACT-S, rendent aujourd'hui public un rapport sur l'impact de la loi du 13 avril 2016. Présentes dans tous les secteurs de son application (accompagnement, stages de sensibilisation, prévention), et dans 34% des départements français et auprès de 8000 personnes prostituées, elles demandent au gouvernement de mettre en oeuvre immédiatement une « phase II de la loi du 13 avril 2016.

Dans un contexte où les personnes en situation de prostitution sont encore plus fragilisées par la crise sanitaire, il est d'autant plus urgent qu'aucune d'entre elles ne soit laissée sans hébergement, sans ressources financières ou titre de séjour. La loi doit par ailleurs être intégralement appliquée, pour être effective sur tout le territoire national, avec des moyens à la hauteur des enjeux : la sortie de prostitution pour 40 000 personnes en 10 ans, évaluée au total à 2,4 milliards d'euros.

Convaincues que le devoir d'un Etat et de ses citoyen·nes est d'assurer à chacun·e de vivre dans des conditions conformes à la dignité humaine, libres de toute violence et de la pauvreté, FACT-S demande la mise en œuvre immédiate de recommandations concrètes contenues dans ce rapport.

Dossier de presse 11 février 2021









5 RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

UNE ALTERNATIVE À LA PROSTITUTION POUR TOUT-ES

multiplier et améliorer les parcours de sortie



Nathalie

« Je suis libérée de tout ça. mes nuits se sont apaisées, la peur m'a quittée »



Personne accompagnée

« Le parcours de sortie a changé ma vie. Grâce au PSP, j'ai suivi une formation, un stage. Cela m'a permis de réaliser mon rêve. Avant, je n'avais pas d'emploi, n'avais pas la possibilité de faire plaisir à ma fille. Maintenant,

je peux faire tout ça. »

LE RETOUR À L'EMPLOI À L'ISSUE DU PARCOURS DE SORTIE

PERSONNES EN PARCOURS DE SORTIE

SUIVIES PAR L'AMICALE DU NID ET LE MOUVEMENT DU NID



PARCOURS DE SORTIE TERMINÉS AU TERME DES 2 ANS OU AVANT LE TERME

	Multiplier	par	dix le	nom	bre de	e parcours	de sortie	(PSP)	
--	------------	-----	--------	-----	--------	------------	-----------	-------	--

- ☐ Porter les PSP à un an, renouvelables une fois, ainsi que les droits afférents : autorisation provisoire de séjour (APS) et aide financière (AFIS)
- Rappeler aux commissions la seule condition d'accès au PSP : le souhait de sortie de la prostitution.
- Augmenter l'AFIS au niveau du RSA et créer une allocation transitoire de pré-PSP.
- ☐ Faire une proposition d'hébergement dès le pré-PSP.
- ☐ Former tou·te·s les professionnel·les au contact des victimes actuelles ou potentielles.
- Prendre en charge l'accompagnement inconditionnel, y compris en dehors du dispositif PSP.
- Interdire les arrêtés municipaux qui contreviennent à l'esprit de la loi en maintenant une forme de répression des personnes prostituées.



Dossier de presse











Bénévole

« Pour beaucoup, cette période [le confinement NDLR] est un déclencheur pour la sortie de la prostitution. Une personne m'a dit hier: "Je suis tellement reposée, je me sens bien dans mon corps, dans ma tête". Elle veut pouvoir ne pas y retourner ».



Candidate à un parcours de sorite

(...) parce que je n'ai pas eu d'autre choix pour survivre.

Quand j'ai appris qu'il y avait une opportunité pour en sortir définitivement, j'ai été la plus heureuse des femmes. J'ai besoin de votre aide, parce que je ne veux plus jamais être prostituée... »

« J'ai commencé la prostitution



« Avoir un toit est une priorité
pour sortir du système
d'exploitation. Comment
pourraient-elles entamer des
démarches d'insertion, se projeter
dans l'avenir si elles ne disposent
pas d'une adresse stable ? ».

« Un toit pour toutes », *Prostitution et Société*, n°204, spécial Covid-19, juin 2020.



Candidate à un parcours de sorite

« (...) en tant que prostituée, je
n'avais pas d'espoir de sortir de
cette situation, mais aujourd'hui,
grâce à votre aide, j'ai été
régularisée et j'ai abandonné cette
vie de prostitution. J'ai de la valeur
et de la considération vis-à-vis de
la société, je me suis inscrite à
Pôle Emploi, je fais de la formation
et enfin je suis devenue
autonome et indépendante. »

Dossier de presse 11 février 2021

5 RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

UNE GRANDE CAMPAGNE NATIONALE

pour un changement de regard de la société, le gouvernement doit s'engager

 L'Etat doit s'engager dans la promotion du changement de regard de la société sur le système prostitutionnel en initiant dès 2021 des campagnes de sensibilisation autour de deux axes principaux.



S'assurer que partout, tout le monde, citoyen·nes, acteurs associatifs et sociaux, et les victimes elles-mêmes sachent qu'elles ont des droits et qu'elles puissent y avoir accès.



Sensibiliser l'ensemble de la société au fait qu'acheter un acte sexuel, c'est l'imposer. Tant que des hommes continuent de penser qu'ils ont un droit d'accès sexuel aux femmes, il n'y a pas d'égalité femmes-hommes possible.

RÉPARTITION PAR SEXE DES PERSONNES AYANT PARTICIPÉ À UN STAGE DE SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE L'ACHAT D'ACTES SEXUELS



Données fournies par l'association APCARS et la Fondation Scelles sur un échantillon de 584 personnes ayant participé au stage à Paris à mars 2020



☐ Intégrer la prostitution dans toutes les communications sur les violences faites aux femmes. Des messages de communication forts sur le système prostitutionnel doivent être émis par le ministère en charge de l'égalité pour changer le regard.



CAP

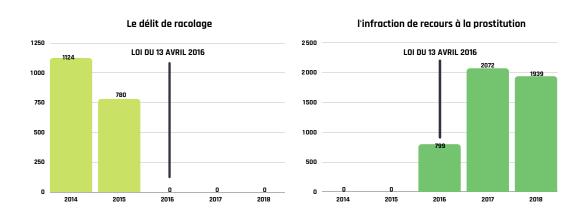




3

PAS D'IMPUNITÉ POUR LES PROSTITUEURS, "CLIENTS" ET PROXÉNÈTES

- ☐ Sur tous les territoires, l'interpellation et la poursuite des "clients" doivent faire partie de la politique pénale.
- ☐ Disposer d'une instruction de politique pénale systématisant l'interpellation des « clients » prostitueurs lors des enquêtes sur les affaires de proxénétisme impliquant des victimes mineures.
- ☐ Les stages de sensibilisation contre l'achat d'actes sexuels doivent être mis en placedans tous les départements.
- ☐ Prévenir et combattre le proxénétisme de façon beaucoup plus importante et adaptée aux réalités actuelles (proxénétisme 2.0, prostitution filmée), notamment par le renforcement des moyens humains et financiers de la lutte contre le proxénétisme.



GÉNÉRALISER LA PRÉVENTION POUR ASSURER UN AVENIR SANS MARCHANDISATION POUR LES JEUNES

☐ Développer massivement la prévention auprès des jeunes, pour les prévenir des réalités et dangers du système porno-prostitueur, obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes.



Des sessions d'éducation à la vie affective et sexuelle intégrant la question des dangers prostitutionnels doivent être mises en place de façon généralisée à partir de dix ans. La pornographie doit être présentée pour ce qu'elle est : de la prostitution filmée, ni de la création artistique, ni de l'éducation sexuelle.

Dossier de presse 11 février 2021



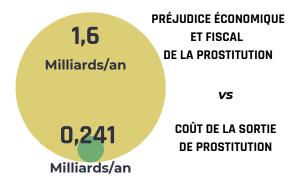




5 RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

UN EFFORT FINANCIER À LA HAUTEUR DE L'ENJEU 2,4 milliards d'euros sur 10 ans

- ☐ Restituer au SDFE les 14 millions d'euros cumulés sur 2017 et 2018 (saisie d'affaires de traite des êtres humains et de proxénétisme) non reversés à ce jour pour la lutte contre le système prostitutionnel.
- Octroyer aux associations spécialisées un niveau de financement public leur permettant de répondre à leurs différentes missions tout en encourageant les cofinancements interministériels.
- ☐ Demander plus de transparence sur les montants des avoirs et biens criminels saisis par l'AGRASC dans les affaires de proxénétisme et traite des êtres humains et sur leur utilisation, afin que ces montants soient intégralement reversés pour la lutte contre le système prostitutionnel.
- Budgéter en loi de finances 240 millions d'euros par an pendant dix ans pour que 40 000 personnes en situation de prostitution puissent s'insérer pleinement dans la société.



1 PARCOURS DE SORTIE = 30243 € par an soit 60 486 € sur 24 mois

2.4 milliards d'euros sur dix ans pour assurer la sortie de prostitution pour 40 000 personnes

LUTTER CONTRE LA PROSTITUTION DES MINEUR·ES

De façon transversale dans toutes ces recommandations, la prostitution des jeunes et en particulier des mineur·es doit être l'objet d'une attention particulière : pour la répression des acheteurs (ils peuvent être punis de 7 ans d'emprisonnement), du proxénétisme en ligne et la prostitution filmée qui les vise de plus en plus jeunes, pour la prévention et l'accompagnement, pour lequel tous les services de l'Etat doivent être formés.

